



Contrat à durée indéterminée ou pas ?

Par **vice**, le **23/03/2010** à **15:29**

Bonjour, voila ma question, je possède un contrat de travail. Le titre de ce contrat de travail est le suivant : "Contrat de Travail a durée indéterminée à Temps Partiel"
Cependant , dans le corps du contrat , il est indiqué : "Article 1 : Durée déterminée et objet du contrat
Cet engagement ce fait pour une durée déterminée" avec date d'effet.

a quel terme dois je faire confiance CDI ou CDD Car je suis perdu .

Merci Pour vos Réponses

Amicalement

Par **pepelle**, le **29/03/2010** à **13:52**

Bonjour

1/Le contrat de travail indique t'il une date de début et de fin de contrat ?

2/Quel est l'objet de ce contrat ?